

Bilan 2007

Priorités 2008



29 janvier 2008

Bilan 2007

CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE 2007.....	3
---------------------------------------	---

Augmentation globale des interventions.....	3
---	---

Progression de l'activité par métier	4
--	---

PANORAMA DES PRODUITS DESTINES AUX PME INNOVANTES.....	4
--	---

Priorités 2008

INNOVATION ET CROISSANCE DES PME A POTENTIEL.....	5
---	---

Financements adaptés et garanties.....	6
--	---

Projets collaboratifs.....	7
----------------------------	---

Services en ligne.....	8
------------------------	---

CREATION ET TRANSMISSION.....	9
-------------------------------	---

Contact presse :

Sabina Cristova
Tél. : 01 41 79 98 85
Mail : sabina.cristova@oseo.fr

Bilan 2007

CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE 2007

En 2007, l'activité d'OSEO a de nouveau fortement progressé, confortant ainsi la crédibilité de notre entreprise auprès des Pouvoirs publics et de l'ensemble de nos clients et partenaires.

Les chiffres 2007 n'ont pas été encore approuvés par les Conseils de nos différentes sociétés. Ils sont donnés à titre indicatif.

Augmentation globale des interventions

- 62 000 entreprises financées (+ 7 % par rapport à 2006)

En nombre d'entreprises financées, la création est la finalité la plus fortement soutenue par OSEO. A noter également la forte progression du nombre d'entreprises innovantes accompagnées, y compris en création : +15 % par rapport à 2006, + 40 % par rapport à 2005.

- Près de 5 Mds€ de risques pris (+ 12 % par rapport à 2006) au titre d'engagements directs

L'ensemble des produits destinés aux PME innovantes enregistre la plus forte progression des risques pris, soit + 120 % par rapport à 2005, année de la création d'OSEO. Cette évolution est due à la progression des dotations publiques en 2006 et 2007, mais également à la plus grande efficacité des dispositifs destinés aux PME innovantes, fondée sur la synergie des différents métiers d'OSEO.

- Permettant la mise en place de 11,5 Mds€ (+ 9 % par rapport à 2006) de financements accompagnés à moyen et long terme

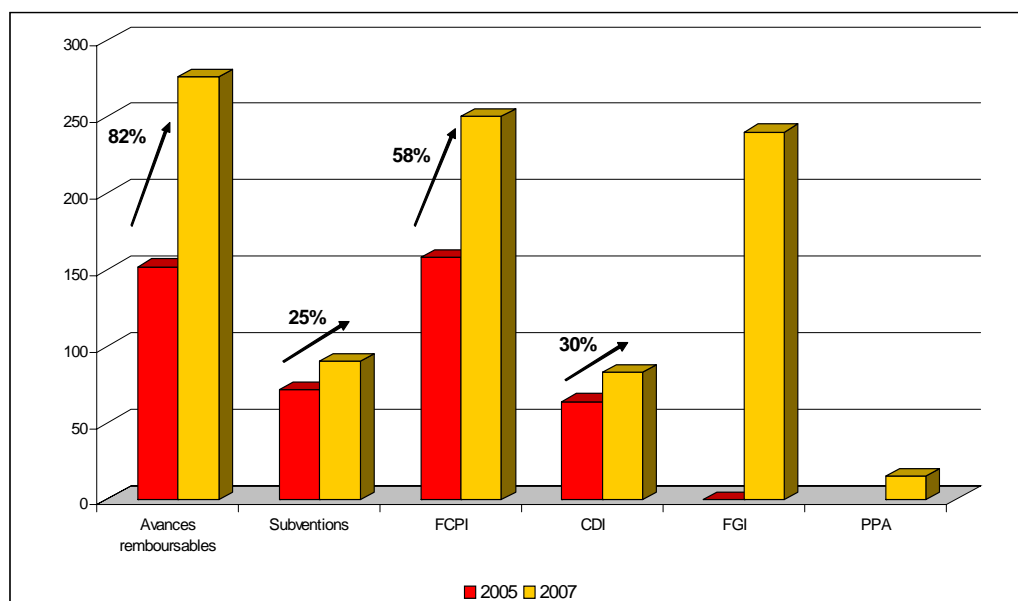
La progression est élevée sur les activités à risque où OSEO joue pleinement son rôle en fédérant les partenaires bancaires et les organismes de fonds propres pour financer les projets ambitieux.

Progression de l'activité par métier

- 366 M€ d'aides à l'innovation (+ 36 %)
- Au titre de la garantie, OSEO a pris 2,8 Mds€ (+ 12 %) de risques pour garantir 6,2 Mds€ de prêts bancaires
- Près de 1,9 Mds€ (+ 12 %) de financements mis en place aux côtés de nos partenaires bancaires et organismes de fonds propres s'intégrant dans un montant global de 5,3 Mds € de financements.
- 5 Mds€ de financements à court terme auprès de 6 600 entreprises. L'activité est restée stable malgré l'amélioration constatée des délais de paiements.

PANORAMA DES PRODUITS DESTINES AUX PME INNOVANTES

Evolution 2005 – 2007 des produits destinés aux PME innovantes.



CDI : Contrat de Développement Innovation
FGI : Fonds de Garantie Innovation
PPA : Prêt Participatif d'Amorçage

Priorités 2008

INNOVATION ET CROISSANCE DES PME A POTENTIEL

Favoriser l'innovation et la croissance des PME, c'est la mission que les Pouvoirs publics ont confié à OSEO. Le groupe est appelé à être « le pivot » des soutiens publics et de l'accompagnement des PME dans les phases les plus risquées de leur développement. Dans cet objectif, les moyens accordés à OSEO ont connu une progression significative depuis 2005 et tout particulièrement en 2008, dans le domaine de l'innovation. OSEO doit assurer, avec les partenaires bancaires et organismes de fonds propres, une continuité dans la chaîne de financement en proposant aux PME les solutions les mieux adaptées à leurs attentes.

En 2008, avec l'intégration de l'ex-All, l'objectif d'OSEO est d'accompagner les PME innovantes ou celles à fort potentiel de croissance pour faire émerger des entreprises de plus grande taille. La priorité est de financer les projets innovants et ambitieux des PME. Tous les métiers d'OSEO sont mobilisés, en parfaite complémentarité, pour proposer des solutions adaptées aux besoins de ces entreprises dynamiques à chaque fois que le marché ne répond qu'imparfaitement à leurs besoins.

Les synergies qui vont naître entre l'ex All et OSEO, permettront d'élargir l'offre d'accompagnement de l'innovation dans les entreprises – depuis la TPE jusqu'à l'entreprise moyenne de croissance. Ainsi OSEO élargira par le haut les interventions en innovation en soutenant des projets portés par des entreprises jusqu'à 5 000 salariés et des projets collaboratifs.

L'objectif pour 2008 est de réaliser 800 M€ au profit de l'innovation dans les PME au titre des programmes « Innovation » et « Innovation Stratégique Industrielle ». Ce dernier permettra de financer plusieurs dizaines de projets en 2008 d'un montant unitaire pouvant aller jusqu'à 10 M€.

La garantie et les financements des investissements immatériels compléteront la gamme de solutions et les moyens globaux mobilisés pour relancer la croissance des PME. L'objectif est d'inciter les PME à se développer et à atteindre une taille suffisante pour conquérir des marchés étrangers. Selon le Rapport d'OSEO sur l'évolution des PME, une entreprise innovante sur deux est déjà présente à l'international. Il s'agit, donc, de conjuguer le soutien de l'innovation et l'accompagnement des entreprises à l'international.

Priorités 2008

Financements adaptés et garanties

OSEO continuera à intervenir auprès des PME innovantes sous forme **d'avances remboursables et de subventions à hauteur de 800 M€**, avec pour objectif l'optimisation des ressources publiques. Ainsi, les subventions seront principalement mobilisées dans le cadre de projets collaboratifs et, par mesure de simplicité, pour les petits dossiers.

Un programme spécifique d'avances remboursables pour les sous-traitants de l'aéronautique est mis en place. A cette fin, une dotation de 80 M€ est confiée à OSEO par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

Dans la chaîne du financement de l'innovation, le **Prêt Participatif d'Amorçage**, a pleinement trouvé sa place pour la deuxième année consécutive. Le PPA est un financement « patient » (prêt sur 7 ans avec un différé d'amortissement de 2 ans) qui facilite les investissements de R&D. Jusqu'à 150 000 € avec le soutien des Régions, le PPA a pour vocation de créer des conditions favorables à l'intervention d'un fonds d'amorçage, d'une société de capital-risque, d'un industriel ou d'un Business Angel. En 2008, le nombre d'entreprises bénéficiant d'un PPA devrait se stabiliser à 150.

Le développement des PME passe, de plus en plus, par la réalisation d'investissements immatériels. Le financement de ces investissements est difficilement envisageable en prêt bancaire classique. Il nécessite, à côté du financement par fonds propres, l'émergence d'une nouvelle catégorie de financement : « les capitaux patients ».

Depuis sa création, OSEO développe cette gamme de financements, complémentaires de celui des banques ou des organismes de fonds propres : les Contrats de Développement, notamment le **Contrat de Développement Innovation** et le **Contrat de Développement International**, les Prêts **Participatifs de Développement**.

En 2008, les produits de cofinancement de l'immatériel devront connaître une nouvelle impulsion. L'activité de cofinancement (prêts et crédit bail) va être davantage orientée au profit des entreprises innovantes de taille moyenne. Il s'agit pour OSEO de compléter les interventions des partenaires bancaires sur des projets structurants et de confirmer notre engagement auprès de l'entreprise par un partage de risque.

Lancé en septembre 2007, **Avance + Jeune Entreprise** s'adresse aux entreprises de moins de trois ans travaillant avec les grands donneurs d'ordre, publics ou privés. Il répond à leurs besoins de financement à court terme. Avance + Jeune Entreprise complète l'offre de financement court terme d'OSEO. Sans garantie personnelle, il est particulièrement bien adapté aux PME innovantes. Il accompagne l'engagement d'OSEO dans le cadre du Pacte PME.

Priorités 2008

Les divers financements développés pour les PME innovantes et dynamiques, sont complétés par la garantie d'OSEO à travers les Fonds de Garantie Innovation et International, créés successivement en 2006 et 2007. Pour 2008, les priorités d'action du métier de la garantie restent concentrées sur des projets ambitieux, porteurs de potentiel de développement importants. Ces projets justifient une prise de risque supérieure aux pratiques habituelles du marché et l'obtention des concours bancaires pour leurs financements est conditionnée par l'octroi de la garantie d'OSEO.

L'activité du **Fonds de Garantie Innovation** a connu, en 2007, une hausse de 18,5 % par rapport à 2006. Les 240 M€ de risques pris ont permis la mise en place de 500 M€ de financements bancaires. L'effet d'entraînement auprès des banques devra être poursuivi et amplifié en 2008.

Le succès du **Fonds de Garantie International**, lancé en février 2007, devra être renforcé également en 2008. L'objectif pour 2008 est une progression des risques pris de l'ordre de 20 % pour atteindre les 375 M € de financements accompagnés.

Projets collaboratifs

Dans le cadre du programme **Pacte PME**, mis en place avec le Comité Richelieu, OSEO continuera à faciliter les relations entre PME et grands comptes, publics ou privés. L'objectif des projets "**Passerelles**" - financés de façon tripartite par les PME, les grands comptes et OSEO - est d'encourager le partenariat entre PME et grands comptes en les incitant à participer au financement de programmes de R&D dans les PME. Il est prévu, en 2008, un fort développement de ces aides.

En 2008, OSEO amplifiera également ses actions au sein des Pôles de Compétitivité et les programmes européens afin de créer une réelle dynamique autour des PME innovantes et à potentiel de croissance.

L'objectif d'OSEO est de mobiliser une enveloppe de 100 M€ sur les projets développés au sein des **Pôles de Compétitivité**. L'implication renforcée d'OSEO dans les Pôles préparera ainsi la nouvelle mission - la gestion, dès janvier 2009, du Fonds Unique Interministériel – annoncée par le Président de la République lors de son intervention devant des chefs d'entreprise le 7 décembre dernier.

Les partenariats transnationaux constituent pour toute entreprise, et notamment les PME, une opportunité d'aborder les marchés internationaux. Nos actions de **coopération, européenne et internationale**, viseront en 2008, la réalisation de plus de 150 projets. Ainsi les équipes d'OSEO participeront activement aux initiatives des Centre Relais Innovation, collectivités régionales, EUREKA, Eurostars, PCRD.

Priorités 2008

Services en ligne

OSEO complète ses services en ligne de mise en relation. En 2007, la Bourse de technologies a été lancée pour mettre en relation recherche publique et entreprises innovantes. Lancée début septembre, la Bourse de technologies (<http://technologie.oseo.fr>) devient la plus grande base d'offres de technologies brevetées issues de la recherche publique française.

Ce service en ligne est destiné aux porteurs de projets, PME innovantes ou grands groupes à la recherche de technologies disponibles et transférables dans tous les domaines. Cette base de données fédérative, mise en place et gérée par OSEO, en partenariat avec le réseau C.U.R.I.E., fait l'objet d'un enrichissement continu grâce à l'arrivée de nouveaux partenaires, dans le respect de la charte qualité associée à ce site.

Un service de mise en relation entre investisseurs et entreprises va être opérationnel en février 2008, pour compléter les services en ligne et permettre à OSEO d'exercer pleinement ses fonctions d'établissement de place, y compris dans ses services et produits en ligne.

Priorités 2008

CREATION ET TRANSMISSION

Soutenir la création et la transmission d'entreprises, reste une des missions d'OSEO pour maintenir la vitalité de nos territoires et préserver les emplois en France. Le nombre élevé des créations ces dernières années garantit la vitalité de notre tissu économique. Ce vivier d'entreprises doit permettre de faire émerger un nombre croissant de moyennes, puis de « grosses PME ».

Le **Prêt à la Création d'Entreprise** devrait se stabiliser en 2008 à un niveau de 25 000 dossiers. Depuis son lancement, fin 2000, le PCE a accompagné près de 100 000 créateurs ou repreneurs. Compris entre 2 000 et 7 000 euros, ce prêt est sans garantie ni caution personnelle. Selon toutes les enquêtes de qualité auprès des bénéficiaires, il est considéré comme « une bouffée d'oxygène ».

La **garantie d'OSEO** est la référence pour les partenaires bancaires et les organismes de fonds propres dans les domaines de la création et de la transmission. Ainsi les financements bancaires de la création ont fortement progressé ces 5 dernières années. Il en est de même pour la transmission. En 2008, il est attendu une hausse de l'ordre de 10 % des prêts garantis (3 800 dossiers).

Dans ce contexte, OSEO va signer, en 2008, des nouvelles délégations afin de mieux servir les entreprises et les partenaires bancaires, et de raccourcir les délais d'octroi. Cela permet aussi des gains de productivité indispensables dans une activité toujours en croissance. Le développement d'un extranet y contribue tout en améliorant la fiabilité des opérations et en les accélérant. Le déploiement a commencé en 2007 par une phase pilote importante avec le CIC Est, puis avec le groupe Crédit Agricole. Le mouvement va s'intensifier dans les premiers mois de 2008, en particulier auprès des plates-formes d'initiative locale (FIR, Entreprendre) et, progressivement, la plupart des réseaux bancaires.

Le **Contrat de Développement Transmission** est destiné à compléter le prêt bancaire pour les projets les plus risqués. Il a franchi un palier avec plus de 200 opérations soutenues en 2007. Produit « patient », bien adapté au marché des petites transmissions et aux petites entreprises à potentiel de croissance (10 à 50 salariés), le Contrat de Développement Transmission va évoluer en 2008 pour répondre également aux besoins des transmissions d'entreprises de montants plus élevés concernant les entreprises de 50 à 100 salariés.